

Quels articles sont acceptés dans ce programme?

L'éco-droit que vous avez probablement payé à l'achat de nouveaux appareils électroniques fait en sorte que vos vieux appareils peuvent être réutilisés ou recyclés. Notre programme accepte 44 articles, parmi lesquels :

ARTICLE RECUEILLI	Éco-droit
Amplificateurs	1,45 \$
Appareils photographiques	0,10 \$
Chaînes stéréo	7,80 \$
Écrans et télévisions de 29 po ou moins	11,00 \$
Écrans et télévisions de plus de 29 po	25,00 \$
Haut-parleurs	1,45 \$
Imprimantes de bureau	5,40 \$
Lecteurs audio portables	0,10 \$
Lecteurs VHS, beta et DVD	1,45 \$
Ordinateurs de bureau	3,50 \$
Ordinateurs portables	0,70 \$
Périphériques d'ordinateur	0,05 \$
Photocopieurs et imprimantes autoportants	32,50 \$
Projecteurs	1,45 \$
Syntoniseurs	1,45 \$
Systèmes audio et appareils pour la voiture	1,55 \$
Téléavertisseurs et ANP	0,01 \$
Télécopieurs	5,40 \$
Téléphones cellulaires	0,01 \$
Téléphones et répondeurs	1,00 \$
Tourne-disque	1,45 \$

Quelques faits

- On estime que près de 50 millions de tonnes d'appareils électroniques sont jetées chaque année à travers le monde.
- Grâce à vous, notre programme de conscientisation prend de l'ampleur. Tout comme votre espace de rangement...

À propos de l'Ontario Electronic Stewardship

L'Ontario Electronic Stewardship (OES) est un organisme sans but lucratif qui veille à la réutilisation et au recyclage responsables des déchets électroniques à l'aide d'un programme qui touche plusieurs centaines de sites de collecte approuvés, ainsi que de nombreux partenaires (détaillants, organismes sans but lucratif, entreprises, municipalités) dans l'ensemble de la province. Cet organisme offre aux résidents et aux entreprises de l'Ontario un moyen pratique, sécuritaire et gratuit de recycler leurs appareils électroniques.

Le programme de l'OES a été développé par Réacheminement des déchets Ontario, au nom du gouvernement de l'Ontario et en vertu de la *Loi sur le réacheminement des déchets*. Il contribue à la protection de la santé humaine, des cours d'eau et des écosystèmes, et crée un environnement plus propre pour les prochaines générations d'Ontariens.

Le programme de l'OES est réglementé et respecte des normes rigoureuses. Les prestataires de services de l'OES doivent respecter une réglementation stricte et faire appel à diverses techniques afin de s'assurer de détruire les données confidentielles au cours du processus de recyclage.

Pour connaître la liste complète des articles visés et pour trouver un site de collecte près de chez vous, visitez le site www.RECYCLEYOURELECTRONICS.ca (en anglais seulement).

Pour communiquer avec l'OES :

info@ontarioelectronicstewardship.ca
ou 1 888 646-1820.



Donnez une deuxième vie à vos appareils électroniques.

RECYCLEYOUR ELECTRONICS.ca



Ressusciter vos appareils électroniques désuets est plus facile que vous ne le croyez.

Vous *pourriez* bien sûr les laisser où ils sont, mais à quoi bon? Donnez-leur plutôt une nouvelle vie en les déposant dans l'un des centaines de points de collecte situés partout en Ontario. Ils se trouvent chez des détaillants, sur des sites municipaux, de même que chez des conditionneurs accrédités et des récupérateurs fiables.

De là, les appareils électroniques désuets sont triés de manière sécuritaire en vue de les recycler, les réutiliser ou les remettre à neuf. Certains appareils contiennent des matières qui ne doivent jamais se retrouver dans les sites d'enfouissement.



« M'entends-tu? »
« M'entends-tu? »
Non? Alors, il faut
s'en débarrasser!

Qui sommes-nous?

Le programme RECYCLEYOURELECTRONICS.ca, géré par OES (*Ontario Electronic Stewardship*), vise à vous aider à trouver des organisations et sites de récupération et de remise en état accrédités, de même qu'à vous apprendre à identifier les déchets électroniques.

Notre raison d'être

Notre mandat consiste à réacheminer les déchets électroniques ailleurs que dans les sites d'enfouissement de l'Ontario afin d'en disposer de manière responsable, car plusieurs composants des appareils électroniques peuvent être remis à neuf ou recyclés. Vous seriez étonnés d'apprendre combien les appareils électroniques dont vous ne voulez plus sont précieux pour d'autres.



Donnez une chance à la planète...
et à votre dos.
Recyclez.

Pour des renseignements sur les produits, les points de collecte accrédités, ainsi que des réponses aux questions les plus fréquentes, rendez-vous sur notre site à [RECYCLEYOURELECTRONICS.ca](https://www.recycleyourelectronics.ca).



Les années 90
ont appelé pour
réclamer leur
technologie.

Combien vous coûtent nos services?

Zéro. Double zéro. Rien. Nos frais d'exploitation sont payés à l'OES par les fabricants d'électronique eux-mêmes. Il s'agit d'un service gratuit visant à inciter le réacheminement des déchets. L'éco-droit que vous avez probablement payé à l'achat de nouveaux appareils électroniques couvre la cueillette, le transport et le traitement des déchets électroniques, de même que les programmes de recherche et d'éducation visant à promouvoir une gestion responsable des appareils électroniques désuets.

Où apporter vos articles?

Consultez RECYCLEYOURELECTRONICS.ca pour obtenir la liste des articles qui sont acceptés par le biais de nos services. Vous pouvez faire une recherche à partir du matériel, ainsi qu'identifier le point de collecte permanent ou ponctuel le plus près de chez vous. Et sachez que 85 % des Ontariens habitent à 10 km ou moins d'un point de collecte.

Le saviez-vous?

- Tout organisme de charité peut amasser des fonds en tenant un événement de collecte d'appareils électroniques.
- Les produits électroniques contiennent des matières telles que des métaux précieux comme l'or, l'argent et le platine, ainsi que des métaux de base tels que l'acier, le fer, le zinc et le cuivre.
- 14 tonnes de déchets électroniques créent 1 tonne de cuivre, sans extraction minière.
- Les plastiques recueillis sont recyclés en pièces de plastique pour les nouveaux appareils électroniques ou d'autres produits tels que des pièces de voiture ou meubles de jardin.